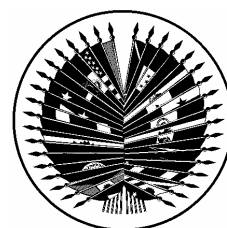


**Rapport annuel
de la
Commission Interaméricaine
des Télécommunications
(CITEL)**

1998

*Elaboré
par le
Secrétariat Exécutif
de la Commission Interaméricaine
des Télécommunications*



1. INTRODUCTION.....	3
2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITEL.....	3
2.1 BUTS DE LA CITEL.....	3
2.2 MEMBRES ET PARTICIPANTS.....	3
2.3 STRUCTURE DE LA CITEL.....	4
3. ACTIVITES DE LA CITEL	7
3.1. DEUXIEME ASSEMBLEE DE LA CITEL.....	8
3.2 COMITE DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL).....	9
3.2.1 Sixième réunion du COM/CITEL.....	9
3.2.2 Réunion du groupe de travail ad hoc sur la structure et le fonctionnement DE LA CITEL.....	9
3.2.3 Reunions du groupe de travail ad hoc charge des preparatifs de la conference mondiale de l'uit (1998) sur le developpement des telecommunications.....	9
3.2.4 Réunions du groupe de travail temporaire charge des preparatifs de la Conference de Plenipotentiaries de l' UIT de 1998.....	9
3.2.5 Septième reunion du COM/CITEL.....	10
3.3 COMITE DE COORDINATION	10
3.4 COMITE CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TELECOMMUNICATIONS (PCC.I).....	10
3.4.1 FORUM sur les telecommunications	10
3.4.2 Huitième reunion.....	11
3.4.3 Neuvieme reunion	11
3.4.4 Quelques activités prévues pour 1999	11
3.5 COMITE CONSULTATIF PERMANENT: RADIODIFFUSION (CCP.II).....	12
3.6 COMITE CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS (CCP.III).....	12
3.6.1 Dixième rEunion du CCP.III.....	13
3.6.2 onzieme réunion du CCP.III	13
3.6.3 Activités prévues pour 1999.....	14
4. SOMMET DES AMERIQUES	14
5. ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA CITEL	14
5.1 ACTIVITES GENERALES.....	14
5.2 PAGE DE LA CITEL SUR L'INTERNET	15
5.3 REPRESENTATIONS DE LA CITEL DANS D'AUTRES FORUMS.....	16
6. ACTIVITES DE FORMATION ORGANISEES SOUS LES AUSPICES DE LA CITEL.....	18
7. RELATIONS DE COOPERATION AVEC DES ORGANISMES REGIONAUX ET INTERNATIONAUX.....	19
8. SITUATION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ETABLIES SOUS L'EGIDE DE LA CITEL.....	19
8.1 Convention de lima	19
8.2 Convention interamericaine sur la licence internationale des radioamateurs (IARP).....	21
9. BUDGET DE LA CITEL	22
9.1 BUDGET ADOPTE POUR 1998 ET SON APLICATION	22
9.2 BUDGET ADOPTE PAR LA CITEL POUR 1999	22
9.3 BOURSES	23
10. MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DE LA CITEL	24

11. CALENDRIER DES REUNIONS DE LA CITEL EN 1999 25

ANNEXES 26

A. MEMBRES ASSOCIES 27

B. NOMBRE DE PERSONNES ET DE PAYS PARTICIPANT AUX REUNIONS DE LA CITEL..... 31

C. TITRE DES RESOLUTIONS, RECOMMANDATIONS ET DECISIONS ADOPTEES EN 1998..... 33

1. INTRODUCTION

Le présent rapport a été élaboré en application des dispositions de l'article 90, f de la Charte de l'Organisation des Etats Américains et de l'article 17 du Statut de la CITELE. Le contenu du présent rapport suit les règles formulées par l'Assemblée générale de l'OEA dans ses résolutions AG/RES.1452 (XXVII-O/97) et AG/RES.1586 (XXVIII-O/98) pour l'élaboration des rapports annuels sur les activités des organes, organismes et entités de l'Organisation.

Ce rapport couvre la période allant de janvier à décembre 1998.

2. ORIGINE ET STRUCTURE DE LA CITELE

La Commission interaméricaine des télécommunications (CITELE) est un organisme de l'Organisation des Etats Américains, institué par l'Assemblée générale par sa résolution AG/RES.1224 (XXIII-O/93), conformément à l'article 52 de l'Organisation. La CITELE jouit de l'autonomie technique dans la mise en oeuvre de ses fonctions, dans les limites fixées par la Charte de l'Organisation, son statut et les mandats qui peuvent lui être confiés par L'Assemblée générale de l'OEA.

2.1 BUTS DE LA CITELE

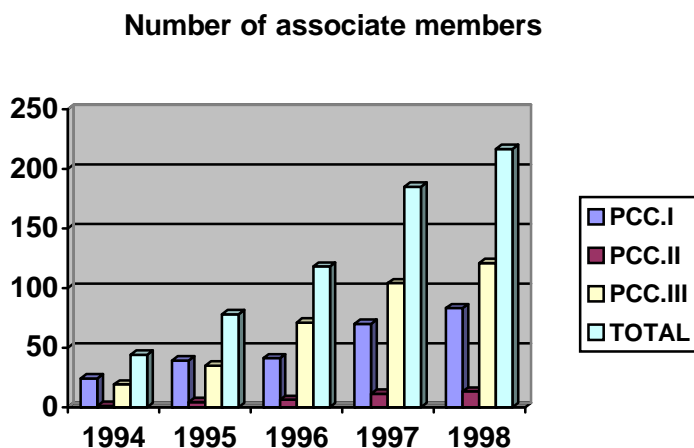
- a) Servir d'organe consultatif principal de l'Organisation dans toutes les questions liées aux télécommunications dans le continent américain;
- b) Faciliter et promouvoir par tous les moyens à sa portée le développement continu des télécommunications sur le continent américain;
- c) Organiser et promouvoir des réunions périodiques de techniciens et d'experts pour étudier la planification et le financement, la construction, l'opération, la normalisation, l'assistance technique, l'entretien et d'autres questions concernant l'emploi et l'exploitation des télécommunications dans le continent américain;
- d) Rechercher l'uniformisation des critères et des normes techniques d'opération des systèmes dans le cadre de la normalisation globale de l'Union internationale des télécommunications (UIT);
- e) Recommander des études et promouvoir l'adoption d'accords officiels entre les gouvernements des Etats membres de l'Organisation, en ce qui concerne la planification, l'installation, l'entretien et l'opération des systèmes de télécommunications américains;
- f) Etudier les problèmes juridiques que posent les transmissions directes par satellite, afin d'élaborer des projets de conventions ou d'accords interaméricains dans ce domaine et de formuler une politique uniforme des Etats membres de la CITELE sur cette question auprès des organismes mondiaux pertinents;
- g) Examiner les autres questions liées à la coopération interaméricaine dans le domaine des télécommunications que lui confie l'Assemblée générale ou les Conseils de l'Organisation.

2.2 MEMBRES ET PARTICIPANTS

Tous les Etats membres de l'OEA sont membres de la CITELE.

Peuvent participer en tant qu'observateurs les organisations et entités suivantes:

- Les Observateurs permanents près l'OEA;
- Les Etats membres qui ne sont pas membres de l'OEA mais qui ont demandé à participer à la réunion et dont la participation a été approuvée par le COM/CITEL;
- Les Etats non américains qui sont membres des Nations Unies ou de ses organismes spécialisés et qui ont demandé à participer à la réunion, et dont la participation a été approuvée par le COM/CITEL;
- Les organismes spécialisés interaméricains, les entités de l'Organisation et les organismes intergouvernementaux régionaux interaméricains;
- Les Nations Unies et ses organismes spécialisés;
- Les organismes internationaux ou nationaux qui sont Parties à des accords ou mécanismes établissant des relations de coopération avec l'Organisation, ses organes, organismes et entités, ou lorsque le COM/CITEL en décide ainsi;
- Les organisations et organismes internationaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux qui se consacrent aux questions de télécommunications dans la région et dont la participation a été approuvée par le COM/CITEL.



Le statut de la CITEL adopté en 1993 a également autorisé la participation, à titre de Membres associés d'un Comité consultatif permanent de la CITEL, des organismes reconnus d'un Etat membre de la CITEL ou de ses organisations scientifiques et culturelles, si cet Etat donne son approbation. Chaque membre associé contribue au soutien de la Commission en versant une cotisation annuelle se montant au minimum à EU\$

2000 (CITEL/RES.21 (II-98)). Les membres associés peuvent participer pleinement aux activités des Comités consultatifs permanents avec voix délibérative mais sans droit de vote. Ils peuvent soumettre des articles techniques au comité dont ils sont des membres associés ainsi qu' à ses groupes de travail et groupes de travail ad hoc et recevoir leurs documents.

Voir dans la section A de l'annexe la liste des membres associés, actualisée au 1er décembre 1998. En 1998, 28 nouveaux membres associés se sont joints à la CITEL. Au 1er décembre 1998, la CITEL comptait 217 membres associés.

2.3 STRUCTURE DE LA CITEL

La structure de la CITEL est présentée ci-après.

- Assemblée de la CITEL
- Comité directeur permanent, COM/CITEL
- Comité de coordination
- Comités consultatifs permanents, CCP:
 - Comité consultatif permanent I: Services publics de télécommunications (CCP.I)

Comité consultatif permanent II: Radiodiffusion (CCP.II)

Comité consultatif permanent III: Radiocommunications (CCP.III)

- Secretariat exécutif

Le Comité de coordination a pour fonction d'apporter son concours à l'administration et à la planification stratégique de la Commission. Lorsqu'il y a lieu, les Comités consultatifs permanents créent des groupes de travail chargés d'analyser des questions revêtant un intérêt spécial pour la région. A l'heure actuelle, il y a 23 groupes de travail et groupes de travail ad hoc qui couvrent divers aspects des télécommunications et des radiocommunications. Un exposé détaillé de leurs activités en 1998 figure au chapitre 3.

CITEL

COM/CITEL
C: (Ecuador)
V: Mr. Antonio Name (Argentina)
R: Brazil, Canada, Colombia, Grenada, Honduras, Mexico, Paraguay, United States, Uruguay

CHAIRMAN OF COM/CITEL
 VICECHAIRMAN OF COM/CITEL
 CHAIRMEN OF PCCS
 EXECUTIVE SECRETARY

Steering Committee

Executive Secretariat

EXECUTIVE SECRETARY: MR. ROBERTO BLOIS

PCC.I: Public Telecommunication Services
 Chair: Ms. Claudia de Francisco Zambrano (Colombia)
 ViceChairman: Mr. Edmundo Matarazzo

PCC.II: Broadcasting
 Chair: Mr. Diego Souto (Uruguay)
 ViceC.: Mr. Miguel Pesado (Argentina)
 Mr. Winston Hay (Jamaica)

PCC.III: Radiocommunications
 Chair: Ms. Salma Jalife (México)
 ViceC.: Mr. Amadeu de Paula Castro (Brazil)

Coordination with the Human Resource Training Centers

C: Ms. SILVIA ZALETTA (MÉXICO)
 V: Mr. EDUARDO MOREIRA (BRASIL)

AD HOC WG Structure and Functioning of CITEL

C: Mr. FERDINANDO MAGLIONE (BRAZIL)
 V: Mr. CHRISTIAN MARTINEZ (ERICSSON ARGENTINA)
 R: Mr. BRUCE GRACIE (CANADA)
 Mr. GARY FERENO (USA)
 Mr. FREDDY GONZÁLEZ (VENEZUELA)

- WG on the Development of Human Resources
- WG on Standards Coordination
- WG on Network Modernization and New Services
- WG on Basic and Universal Telecommunications Services
- WG on International Telephone Service Accounting Rates
- AD Hoc WG for the study of Alternative Calling procedures
- AD Hoc WG on Certification processes
- AD Hoc WG on Global Information Infrastructure

C: Mr. JULIÁN MULIA AGUILAR (MÉXICO)

C: Mr. EDMUNDO MATARAZZO (BRAZIL)
 V: Mr. JUAN POLANCO (CANADA)

C: Mr. RODERICK SANATAN (CTU)

C: Mr. HÉCTO CARRIL (ARGENTINA)
 V: Mr. GERMAN DAZA CASTEBLANCO (COLOMBIA)

C: Mr. JOHN PRINCE (TRINIDAD AND TOBAGO)
 V: Mr. MARCELO LAMAS (ARGENTINA)

C: Mr. OSVALDO NOVOA (URUGUAY)
 V: Mr. MIGUEL PAZ IZAGUIRRE (HONDURAS)

C: Mr. RAÚL TOPETE (MÉXICO)
 V: Mr. EDMUNDO MATARAZZO (BRAZIL)
 V: Mr. ALBERTO ZETINA (MÉXICO)
 COOR. WITH PCC.III: Mr. JOSÉ VIVANCO (ECUADOR)

C: Mr. JOSÉ PIRRONE (VENEZUELA)

- AD Hoc WG on Digital Audio Broadcasting
- WG on the Coordination of incompatibilities of 1981 Rio de Janeiro Plan
- WG on Broadcasting issues at Future Radiocomferences
- WG on the Review of the mandate and working methods to develop a future vision for PCC.II
- WG for Local Multipoint Distribution Service
- WG to study the implementation of the terrestrial digital television Service

C: Mr. MAURO ASSIS (BRAZIL)

C: Mr. LARRY OLSON (USA)

C: Mr. EDWARD REINHART (USA)

C: Mr. DANIEL LEÓN (VENEZUELA)

C: Mr. WINSTON RAGBIR (TRINIDAD AND TOBAGO)

C: Mr. MIGUEL PESADO (ARGENTINA)

- WG on Networks and Services that use small aperture terminals
- WG on Terrestrial Wireless Access
- WG relative to implementation of mobile satellite services above 1 GHz
- WG relative to CITEL's preparation for Regional and World Radiocommunications Conferences
- WG Broadband Wireless Systems in the Fixed Service Operating in Frequency Bands above 20 GHz
- Ad Hoc WG for the identification of alternative frequency bands to be used by gestationay satellites

C: Mr. CARLOS CONTRERAS (VENEZUELA)

C: Mr. ALEXANDER CASTRO (BRAZIL)
 V: Mr. GUSTAVO MIRANDA (COSTA RICA)

C: Ms. YBETH MAITA (VENEZUELA)

C: Mr. FÉLIX CASTRO (COLOMBIA)
 V: Mr. MARC GIROUARD (CANADA)

C: Mr. MIGUEL PESADO (ARGENTINA)
 Mr. LUIS FERNANDO FERREIRA (BRAZIL)

C: Mr. ALONSO PICAZO (MÉXICO)

Joint WG on Legal matters and Administrative Procedures of the PCC.I, II and III

C: Ms. IRIS MARIE STRUIKEN (SURINAME)
 V: PCC.I: Mr. FRANCISCO GALLINAL (URUGUAY)
 PCC.II: Mr. CARLOS DE SOUZA (VENEZUELA)
 PCC.III: Mr. MAURICIO BOSSA (ARGENTINA)

Note: C= Chairman
 V= ViceChairman
 C= Coordinator

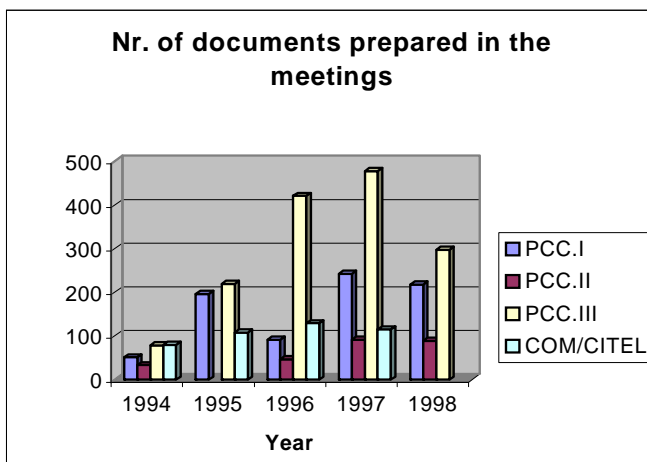
3. ACTIVITES DE LA CITEL

Les télécommunications sont un des secteurs économiques à croissance la plus rapide dans toutes les économies nationales. Posséder une infrastructure moderne de télécommunications est indispensable pour la croissance future de l'économie. Les télécommunications constituent également un des éléments les plus importants pour un développement social, culturel et politique continu. L'évolution technologique accéléré a abouti à une convergence remarquable des industries des télécommunications, de l'information et de la radiodiffusion. Ces effets se manifestent dans la tendance mondiale vers la libéralisation des biens et des services, tout particulièrement dans la technologie des télécommunications et de l'information.

En raison de ces tendances, le programme des activités de la CITEL (réunions, participation et documents) a considérablement augmenté et ce processus devrait se poursuivre en 1999. Un des principaux problèmes auxquels la CITEL est confrontée consiste à déterminer comment satisfaire les besoins toujours croissants et faire en sorte que l'OEA demeure, dans les Amériques, le forum régional dans lequel les Etats membres et les membres associés continuent de maintenir le partenariat essentiel requis pour développer et mettre en oeuvre les réseaux de télécommunications nécessaires à la croissance économique future de la région.

Les principales réalisations de 1998 sont:

- Elargissement des activités liées au Service universel et démarrage de projets liés à la médecine à distance et à l'enseignement à distance.
- Démarrage des activités liées à la mise en oeuvre d'un accord de reconnaissance mutuelle pour l'équipement de télécommunications.
- Augmentation de la coopération avec les organismes régionaux et internationaux, ce qui réduit la possibilité de tout double emploi des efforts.
- Augmentation de la participation et du soutien à la formulation de propositions communes des Amériques lors de réunions mondiales consacrées aux télécommunications.
- Mise en oeuvre d'une capacité de traitement électronique pour la gestion des documents, ce qui aidera à accroître l'efficacité du programme de travail de la CITEL.



La principale fonction de la CITEL consiste à fournir un forum dans lequel les gouvernements des Etats membres travailleront avec le secteur privé pour améliorer les infrastructures de télécommunications dans tous les pays et offrir les bienfaits des télécommunications modernes à tous les peuples des Amériques. En 1998, la CITEL a organisé 10 réunions, élaboré 747 documents au cours des réunions, adopté 55 résolutions, 8 recommandations et 19 décisions. Le nombre des participants à ces réunions provenant des

gouvernements et des membres associés a totalisé 1263.

Le reste de ce chapitre du rapport présente un résumé des principales réalisations et activités de la CITEL au cours de l'année écoulée.

3.1. DEUXIEME ASSEMBLEE DE LA CITEL

Président: M. Mario Burbano de Lara (Equateur)

Vice-Président: M. Antonio Name (Argentine)

Quito, Equateur, 2 au 6 mars 1998. Vingt-deux pays ont participé à la deuxième Réunion ordinaire de l'Assemblée. Etaient présents plus de 190 délégués et représentants d'organismes régionaux et internationaux. La réunion a examiné les progrès réalisés au cours des quatre années antérieures et a formulé des perspectives d'avenir et des objectifs stratégiques pour la CITEL.

D'après la Déclaration de Quito adoptée par l'Assemblée, la principale fonction de la CITEL consiste à stimuler le développement de l'infrastructure de base des télécommunications ainsi que la mise en oeuvre de nouveaux services et de nouvelles technologies de télécommunications, dans un contexte juridique prévisible, cohérent, non discriminatoire et transparent.

L'Assemblée a reconnu la nécessité stratégique non seulement de maintenir mais de renforcer la capacité de la CITEL à exécuter les directives figurant dans les mandats émis par le Sommet des Amériques et à maintenir le rôle de la CITEL comme principal forum des télécommunications dans la région.

Principales décisions adoptées:

- Reconnaissance de la nécessité d'étoffer la formation dans la région en appuyant le concept de Centre d'excellence et en organisant une réunion devant créer un mécanisme qui fournirait la formation qui fait tant besoin dans le domaine de l'exploitation et du fonctionnement des organismes de réglementation des télécommunications.
- Relèvement de EU\$ 1000 à EU\$ 2000 de la valeur de l'unité dans le cas des quotas versés à la CITEL par les membres associés.
- Adoption de directives destinées à renforcer les relations de la CITEL avec d'autres organismes régionaux et internationaux de télécommunications. Elle a avalisé et encouragé la préparation de propositions communes pour la Conférence mondiale sur le développement des télécommunications et la Conférence de Plénipotentiaires de l'UIT.
- Adoption d'amendements au règlement de la CITEL et de propositions envoyées à l'Assemblée générale de l'OEA visant à amender le statut de la CITEL en modifiant l'article 23 relatif aux bureaux des Comités et l'article 24 relatif aux membres associés.
- Adoption d'un projet de section sur les télécommunications destinée au Plan d'action du Sommet des Amériques. Cette proposition a été adoptée sans modifications par le Deuxième Sommet.

De même, il a été décidé de renouveler le mandat du Groupe de travail ad hoc sur la Structure et le fonctionnement de la CITEL pour faire en sorte que l'organisation et les méthodes de travail de la CITEL conviennent à une exploitation efficace à l'avenir, puisqu'il y a maintenant un grand nombre de membres du secteur privé.

3.2 COMITE DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)

Président: M. Mario Burbano de Lara (Equateur)
Vice-président: M. Antonio Name (Argentine)

3.2.1 SIXIEME REUNION DU COM/CITEL

Quito, Equateur, 6 mars 1998. Cette réunion s'est tenue durant l'Assemblée de la CITEL en vue de choisir les nouveaux dirigeants du Comité qui serviront en cette capacité au cours des quatre prochaines années.

3.2.2 REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL AD HOC SUR LA STRUCTURE ET LE FONCTIONNEMENT DE LA CITEL

Washington, DC, Etats-Unis, 6 et 7 août 1998. Ce groupe de travail ad hoc n'a tenu qu'une réunion durant l'année et a examiné (a) le Statut et le Règlement, (b) les procédures et méthodes de travail, (c) le rôle des membres associés et des observateurs et (d) les rapports entre la CITEL et d'autres organismes de télécommunications régionaux et internationaux. Cette activité se poursuit.

3.2.3 REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL AD HOC CHARGE DES PREPARATIFS DE LA CONFERENCE MONDIALE DE L'UIT (1998) SUR LE DEVELOPPEMENT DES TELECOMMUNICATIONS

Ce groupe ad hoc était chargé de formuler une position commune pour les travaux de la CMDT. Ce groupe a élaboré 17 propositions auxquelles 29 pays membres de l'Amérique ont donné leur aval. Le plan d'action adopté à Valleta regroupait les propositions de la CITEL en 6 programmes complémentaires qui avaient pour but de réaliser l'accès universel, un programme spécial pour les pays sous-développés ainsi qu'un programme de coopération pour les gouvernements, l'industrie et les organismes régionaux et internationaux.

3.2.4 REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL TEMPORAIRE CHARGE DES PREPARATIFS DE LA CONFERENCE DE PLENIPOTENTIAIRES DE L'UIT DE 1998

Comme prévu durant la deuxième Assemblée de la CITEL, ce groupe de travail a tenu trois réunions: la IVe durant la Xe réunion du CCP.III (8 et 9 juin, Natal, Brésil), la Ve réunion à Washington, DC, Etats-Unis, 5 au 7 août 1998 et la VIe réunion durant la XIe réunion de la CCP.III (Lima, Pérou), 17 et 18 septembre 1998). Le groupe a approuvé 127 propositions communes sur les sujets suivants: amendements à la Convention et à la Constitution de l'UIT, présence régionale, questions financières, plan stratégique de l'UIT et le Règlement du Conseil des Radiocommunications. Durant la Conférence de Plénipotentiaires, plusieurs réunions ont eu lieu en vue de coordonner les positions et d'analyser la situation. **Note:** *Roberto Blois, Secrétaire exécutif de la CITEL, a été élu au poste de Secrétaire général adjoint de l'Union internationale des télécommunications (UIT) au cours de cette conférence.*

3.2.5 SEPTIEME REUNION DU

COM/CITEL

La VII^{ème} réunion de la COM/CITEL a pris fin le 14 décembre 1998 par l'adoption de décisions clés pour l'avenir de la CITEL. 73 participants ont pris part à la Conférence. La réunion a approuvé un plan stratégique révisé, un calendrier d'activités de la CITEL, des modifications au statut et au règlement de celle-ci et le rapport annuel. La Conférence a statué sur les plafonds budgétaires pour l'année prochaine et a décidé que le Groupe de travail sur la structure et le fonctionnement de la CITEL devrait poursuivre ses travaux. Les incidences des décisions prises au Deuxième Sommet des Amériques, à la Conférence mondiale du développement des télécommunications de l'ITU, au Forum de l'ITU et finalement à la Conférence plénipotentiaire de l'ITU, ont été examinées. Les préparatifs effectués pour cette conférence de l'ITU ont produit d'excellents résultats et il a donc été décidé de continuer les mêmes procédures préparatoires de futures conférences de l'ITU et tous les pays membres ont été invités à y participer.

3.3 COMITE DE COORDINATION

Washington, DC, Etats-Unis, 3 et 4 août 1998. Diverses questions liées au programme d'activités de la CITEL ont été examinées au cours de cette réunion afin de garantir l'utilisation effective et efficace des ressources de la CITEL, notamment:

- Avenir du Groupe de travail sur les questions juridiques et procédures administratives.
- Examen des décisions de l'Assemblée générale de l'OEA ayant une incidence sur la CITEL.
- Renforcement des relations entre la CITEL et d'autres organismes régionaux et sous-régionaux de télécommunications.
- Constitution d'un forum de la CITEL sur les règlements.
- Analyse des travaux réalisés par le Groupe de travail ad hoc sur la structure et le fonctionnement.

Sur demande de l'Assemblée de la CITEL, il y a eu une réunion de coordination sur la formation des personnes chargées des règlements. Au cours de cette réunion, on a mis en relief les besoins des pays dans ce domaine. Cette activité se poursuit.

3.4 COMITE CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TELECOMMUNICATIONS (PCC.I)

Président: Mme Claudia de Francisco Zambrano (Colombie)

Le Comité a concentré son attention sur des questions revêtant une importance prioritaire pour la région, spécifiées par les mandats émis par le Deuxième Sommet des Amériques: service universel et mise en place de projets pilotes sur la médecine à distance et l'enseignement à distance. Avec la coopération de l'AHCIET, les actes du séminaire sur le service universel ont été publiés et envoyés à toutes les Missions permanentes ainsi qu'aux représentants près la CITEL.

De même, un Groupe ad hoc sur les principes comptables des tarifs des télécommunications internationales a été établi et une étude touchant l'élaboration d'un plan sur la structure des coûts a été entamée.

3.4.1 FORUM SUR LES TELECOMMUNICATIONS

Buenos Aires, Argentine, 13 au 17 avril, 1998. Environ 250 personnes ont participé au Forum sur

les télécommunications qui comprenait une série de cinq séminaires. Les questions ci-après ont été examinées: service universel, certification de l'équipement, réseaux intelligents, gestion des télécommunications et infrastructure mondiale de l'information.

Ces séminaires avaient pour but d'échanger des informations qui feraient ensuite l'objet de discussions. Au besoin, ces séminaires serviraient à mettre à jour les programmes de travail du CCP.I. C'est le séminaire sur le service universel qui a bénéficié de la plus grande attention et qui a reçu le nombre le plus élevé de participants.

3.4.2 HUITIEME REUNION

Cartagena de Indias, Colombie, 29 juin au 3 juillet 1998. L'accord conclu avec le Bureau régional de l'UIT en vue de rédiger un livre sur le Service universel dans les Amériques avec la coopération de l'Association hispano-américaine des centres de recherche et des entreprises de télécommunications (AHCJET) a été un des sujets les plus importants examinés au cours de cette réunion.

Ont également été examinées les questions suivantes:

- Elaboration de directives en vue de formuler un MRA qui couvre l'équipement de télécommunications. Le contact sera maintenu avec le groupe pertinent de la FTAA.
- Elargissement du mandat du Groupe de travail sur l'infrastructure mondiale de l'information qui examinera également les questions d'interconnexion ainsi que celles liées à l'an 2000 et au commerce électronique. Un rapporteur a été désigné pour chacune d'elles.
- Formation d'une section de rapporteur sur le "service mobile" au sein du Groupe de travail sur la coordination des normes. La section de rapporteur examinera le numérotage et les fraudes dans les questions liées aux services mobiles.
- Elargissement du mandat du groupe de travail sur le Service universel et le service de base des télécommunications pour inclure les questions liées à la médecine à distance et à l'enseignement à distance.

3.4.3 NEUVIEME REUNION

Cartagena de Indias, Colombie, 16 au 20 novembre 1998. Les questions suivantes ont été examinées:

- Etablissement d'un plan de travail pour l'interconnexion et élaboration d'un questionnaire à ce sujet. La proposition devrait être prête et envoyée au Secrétariat exécutif avant le 15 février 1998.
- Création d'un Groupe de travail ad hoc pour les préparatifs de l'Assemblée mondiale sur la normalisation des télécommunications. Ce groupe se penchera surtout sur des questions nouvelles ou déjà examinées qui seront soumises à des Groupes de travail de l'UIT-T. En outre, il dégagera les procédures ou méthodes de travail qui de l'avis des Etats membres rendront l'UIT-T plus efficace.
- Désignation de l'Argentine comme pays d'accueil du Premier projet pilote sur l'enseignement à distance de la CITEL.

3.4.4 QUELQUES ACTIVITES PREVUES POUR 1999

- Elaboration de meilleures directives pratiques sur l'interconnexion.
- Préparatifs de l'Assemblée mondiale de l'UIT pour la normalisation des télécommunications.
- Deuxième Forum CITEL/CCP.I sur les Télécommunications.
- Elaboration d'un plan commun pour la structure des coûts du service téléphonique international.
- Rédaction d'un livre sur le Service universel dans les Amériques de concert avec l'UIT/BDT et l'AHCJET.
- Compilation d'un recueil des normes des différents pays de l'Amérique.
- Projet pilote sur la médecine à distance et l'enseignement à distance.

3.5 COMITE CONSULTATIF PERMANENT: RADIODIFFUSION (CCP.II)

Président: M. Diego Souto (Uruguay)
 Vice-Présidents: M. Miguel Pesado (Argentine)
 Mr. Winston Hay (Jamaïque)

Montevideo, Uruguay, 18 au 21 Aout, 1998.

Cette réunion a revêtu une importance particulière, puisqu'on a dégagé et mis à jour des programmes de travail destinés à répondre aux besoins des Etats membres et des Membres associés et à incorporer des technologies, capacités et services nouveaux dans le concept de radiodiffusion .

Ont été particulièrement examinés les questions suivantes:

- Mise en oeuvre de systèmes numériques de radiodiffusion sonore.
- Mise en oeuvre du service de télévision terrestre numérique.
- Lancement des travaux sur les préparatifs des questions de radiodiffusion pour l'ordre du jour de la Conférence mondiale des radiocommunications de l'an 2000.

Les principales activités prévues pour 1999 sont les suivantes:

- Collecte de données techniques sur les études, les plans de réglementation de la mise en oeuvre de la radiodiffusion audionumérique (DSB), les expériences entreprises, l'expérience de l'exploitation, les essais pratiques et les plans de la mise en oeuvre future de la technique DSB.
- Etudes et analyses du spectre associé aux bandes attribuées aux services et des questions relatives au partage des fréquences de la DSB. D'autres expériences administratives ont été examinées.
- Identification au niveau régional de la situation de la télévision numérique (DTV) et des projets de mise en oeuvre de ces systèmes.
- Analyse des questions de radiodiffusion en préparation de l'ordre du jour de la Conférence mondiale sur les radiocommunications de l'an 2000.
- Séminaire sur la radiodiffusion audionumérique.

3.6 COMITE CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS (CCP.III)

Président: Mme Salma Jalife (Mexique)
 Vice-Président: M. Amadeu Castro Neto (Brésil)

Durant la période couverte par ce rapport, un certain nombre d'événements significatifs liés aux tâches de cette Commission ont eu lieu et sont décrits ci-après: amélioration de ses méthodes de travail et adoption d'une procédure pour la présentation de documents conjoints à l'UIT-R,

spécialement pour les conférences mondiales et des recommandations visant à réaliser un développement harmonieux avec les systèmes de télécommunications de la région.

Tous les efforts déployés tendaient à l'application du mandat de la Commission visant à garantir une utilisation rationnelle, équitable, efficace et économique du spectre des fréquences dans la région. Le développement des services mobiles par satellites a été encouragé et les principes des futures systèmes publics de télécommunications terrestres mobiles IMT-2000 ont été établis. Ces systèmes ont pour but de fournir un accès sans fil vers l'an 2000, en utilisant la bande de 2 GHz qui a été définie par la CAMR-92. Le système IMT-2000 permettra de réduire les différences entre pays développés et pays en développement, par exemple la composante par satellite de l'IMT-2000, et, conjointement avec d'autres systèmes par satellites qui existent déjà dans d'autres bandes, permettra de fournir des télécommunications aux régions rurales. De même, cette année, la coopération avec d'autres organisations a été renforcée au niveau mondial et au niveau régional afin d'harmoniser l'élaboration et l'application de normes mondiales sur les radiocommunications.

Il y a maintenant une banque de données sur l'utilisation du spectre et l'accès à cette information passe par l'INTERNET.

3.6.1 DIXIEME REUNION DU CCP.III

Natal, Brésil. 8 au 12 juin 1998. Parmi les principaux sujets examinés, il importe de mentionner ceux-ci.

- Recommandation sur les services mobiles par satellites dans les bandes supérieures à 1 GHz.
- Identification de spectre dans les bandes: 440-450 et 485-495 MHz pour l'accès fixe sans fil (FWA) en Amérique. Le service FWA permettra de réduire le coût de l'accès mondial aux télécommunications.
- Recommandation relative à la mise en oeuvre de l'accord GMPCS. Le concept GMPCS comprend une vaste gamme de systèmes mondiaux à satellites qui offrent des services fixes et mobiles dans diverses parties du spectre des fréquences représentant la composante satellite de l'IMT.
- Etude de l'utilisation actuelle et prévue de la bande 746-806 MHz.

Par ailleurs, les séminaires suivants ont été réalisés: "Services à large bande par des systèmes fixes par satellite" et "Résultats des Etudes du Groupe de travail destinées à mesurer les incompatibilités entre les services FWA et PCS dans la gamme de fréquences 1850-1990 MHz".

3.6.2 ONZIEME RÉUNION DU CCP.III

Lima, Pérou. 14 au 18 septembre 1998. Voici les principaux aspects examinés:

- Mise au point d'une proposition interaméricaine du CCP.III de la CITEL qui a été présentée devant le GT8/1 de l'UIT-R en novembre 1998 sur la perspective du spectre pour IMT-2000.
- Approbation de méthodes de travail additionnelles pour le CCP.III.
- Etude et recommandation concernant la conception, le fonctionnement, la commande et la supervision des réseaux VSAT.

Conformément aux traditions du CCP.III, on a mené à bien un séminaire destiné à examiner le système mondial et à déterminer la position orbitale et l'utilisation de la bande de fréquence 1559-1610 MHz pour les services de radionavigation par satellite et les services de radionavigation aéronautique par satellite.

3.6.3 ACTIVITES PRÉVUES POUR 1999

- Préparation de propositions communes pour la Conférence mondiale des radiocommunications de l'an 2000.
- Collecte de données sur les caractéristiques du système IMT-2000 et sur les études relatives à ces caractéristiques.
- Collecte de données sur les systèmes sans fil points à multipoints à large bande des services fixes fonctionnant dans les fréquences supérieures à 20 GHz.
- Séminaire sur l'utilisation de l'infrastructure cellulaire à partir de l'AMPS pour fournir des services fixes d'accès sans fil.
- Séminaire sur les coûts de l'utilisation du spectre radioélectrique dans les Amériques par les différents services de radiocommunications.
- Séminaire pour faire connaître les résultats des essais par satellites des applications MSS à fréquence non vocale et sur orbite non géostationnaire, dans les fréquences inférieures à 1 GHz.

4. SOMMET DES AMERIQUES

Durant le deuxième Sommet des Amériques, le plan d'action a souligné que de gros efforts seront déployés en ce qui a trait à la mise en oeuvre dans les Amériques d'une infrastructure régionale de l'information qui débouchera sur un accès économique aux services téléphoniques et d'INTERNET. Ces questions sont activement poursuivies par la CITELE et cela est mis en évidence lorsque nous examinons les questions étudiées par les Comités consultatifs permanents I, II et III.

5. ACTIVITES DU SECRETARIAT EXECUTIF DE LA CITELE

5.1 ACTIVITES GENERALES

Durant l'année écoulée, les principales activités du Secrétariat exécutif de la CITELE comportaient notamment les éléments suivants:

- Il a préparé, planifié et convoqué toutes les réunions qui ont été réalisées, celles du COM/CITELE, des CCP, des Groupes de travail et des Groupes de travail ad hoc.
- Il a élaboré la documentation de chacune des réunions et organisé ces réunions.
- Il a envoyé la documentation provenant des réunions aux Missions permanentes, aux Missions d'observateurs permanents, aux représentants des Etats près la CITELE, aux membres associés et aux organismes internationaux.

- Il a élaboré pour différents forums des exposés résumant les principales activités de la CITEL.

Des documents ont été envoyés, le cas échéant, dans les langues de travail de la CITEL. Pour chaque réunion, quatre documents ont été expédiés aux Missions permanentes près l'OEA, aux représentants de chaque pays près la CITEL, aux membres associés et aux organismes internationaux:

- Rapport final contenant l'ordre du jour de la réunion, les résolutions, recommandations et décisions;
- Comptes rendus analytiques des séances plénières;
- Liste des documents de la réunion;
- Liste des participants.

Par ailleurs, la mise en oeuvre de la résolution CITEL/RES.14 (II-98) de la Deuxième Assemblée de la CITEL "Utilisation du courrier électronique pour la transmission de communications officielles aux membres, aux missions permanentes et aux membres associés" a débuté en août 1998. Durant cette période, nous avons commencé à envoyer des informations par télécopie ainsi que par courrier électronique.

En outre, le Secrétariat exécutif:

- A répondu aux demandes d'informations provenant des Etats membres, des Missions d'observateurs permanents près l'OEA, des Membres associés, des organisations et organismes internationaux et régionaux, des personnes ou organismes intéressés par les activités de la CITEL.
- A élaboré des bulletins qui contiennent des informations sur les principales activités de la CITEL.
- A préparé et actualisé la page de la CITEL sur l'INTERNET.
- A élaboré le budget.
- A élaboré les rapports demandés par le Secrétariat général de l'OEA.
- A exercé un contrôle sur les cotisations des Membres associés et élaboré la documentation appropriée dans les cas d'adhésion de nouveaux membres.
- A diffusé différentes brochures pour expliquer les travaux de la CITEL.

5.2 PAGE DE LA CITEL SUR L'INTERNET

En coordination avec l'Unité sur la technologie de l'information de l'OEA, la CITEL a formulé un projet qui permettra aux groupes de travail d'avoir accès à une liste de distribution de messages et à un forum de discussion électronique. Le Forum électronique de la CITEL permettra d'échanger des informations entre les réunions de manière rapide et efficace. Ce système sera également utilisé pour mettre tous les documents à la disposition de chaque membre de la CITEL.

Note: C'est une capacité générale qui, selon les plans, sera utilisée par toutes les entités de l'OEA.

En outre, un projet a été préparé afin d'avoir accès aux banques de données sur l'attribution de spectre dans la région. Les informations disponibles à l'heure actuelle sur la page de l'INTERNET comprennent:

- Histoire et structure de la CITEL.
- Règlement, statut et traités.
- Sommet des Amériques.
- Autorités de la CITEL.
- Annonces.
- Bulletins d'information.
- Assemblées de la CITEL.
- Rapports finals des réunions.
- Information indiquant comment devenir un membre associé de la CITEL.
- Conventions et accords.
- Calendriers des réunions.
- Ordres du jour des prochaines réunions.
- Bourses disponibles.
- Liaison avec d'autres pages l'INTERNET relatives aux t[el]ecommunications.
- Résultats des séminaires.

Ces informations sont disponibles en espagnol et en anglais. L'adresse de la page est: <http://citel.oas.org/citel.htm> ou en forme équivalente: <http://www.citel.oas.org/citel.htm>.

5.3 REPRESENTATIONS DE LA CITEL DANS D'AUTRES FORUMS

Le Secrétariat exécutif a participé à d'autres réunions qui ne faisaient pas partie des activités normalement programmées pour la CITEL. On trouvera ci-après de brefs renseignements sur les principales activités.

- **Réunion du Conseil des télécommunications du Pacifique**

En 1998, le principal thème de cette réunion a été "Faisons face à la convergence, l'avenir est aujourd'hui." Ont assisté à cette réunion, 1500 personnes représentant les autorités gouvernementales s'occupant des règlements applicables aux réseaux et au fonctionnement desdits réseaux, des consultants internationaux, des spécialistes politiques, des organisations d'utilisateurs, des employés de rang élevé chargés de l'exploitation et des représentants d'organismes internationaux et régionaux. Parmi les séances de travail, il importe de mentionner celles consacrées aux sujets suivants "Progrès de l'Amérique latine en matière de Télécommunications" et "Fédérations d'associations régionales."

Parmi les sujets examinés, il convient de souligner ceux liés aux préparatifs effectués par les organisations régionales pour participer aux conférences mondiales de l'UIT. On a spécifiquement reconnu l'excellente participation de la CITEL durant la WRC-97; certaines activités ont également été prises en considération en raison de la WTDC-98 et de la Conférence de plénipotentiaires de 1998. De même, l'accent a été mis sur la nécessité de disposer d'un mécanisme de travail pour mettre en oeuvre la résolution PLEN-2 de la WRC-97. Cette résolution passait des instructions au Directeur du Bureau de développement de l'UIT pour qu'il fasse des consultations avec les organisations régionales sur la manière d'aider aux les préparatifs des Conférences mondiales sur les radiocommunications.

Durant la réunion, la CITELE a eu l'occasion d'échanger des informations sur les programmes de travail et, tout particulièrement, sur la manière dont les organismes régionaux devraient coopérer au développement de l'infrastructure de télécommunications des membres.

- **Telecom-IT Americas' 98. Institut des Amériques.
La Jolla, Californie. 4 et 5 mai 1998**

Cette réunion a été axée sur l'application de nouveaux règlements et normes de télécommunications et sur l'interconnexion et la structure des télécommunications. Au cours de cette réunion, la CITELE a présenté son Plan de travail en se concentrant surtout sur les activités liées aux règlements.

- **Deuxième Conférence mondiale de l'UIT sur le développement des télécommunications.
Valleta, Malte. Mars-avril 1998**

Veillez vous reporter à la section 3.2.3 pour avoir une analyse détaillée des préparatifs et des résultats de cette réunion.

- **Quatrième Sommet latino-américain de télécommunications
Bariloche, Argentine. Du 10 au 23 avril 1998**

A cette occasion, la CITELE a participé à l'Atelier financier en recommandant la coopération régionale qui est une pourvoyeuse de bienfaits dans la région.

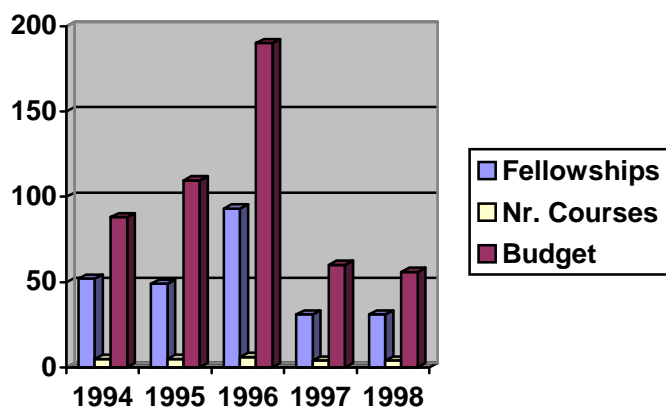
- **Conférence de Plénipotentiaires de l'UIT
Minneapolis, Etats-Unis. 12 octobre au 6 novembre 1998.**

Veillez vous reporter à la section 3.2.3 en vous concentrant sur les points principaux.

- **Conseil administratif IARU de la Région 2
Porlamar, Venezuela. 3 au 5 octobre 1998**

Principales questions examinées: a) les conséquences du renvoi de la Conférence de Plénipotentiaires jusqu'à l'an 2000, b) procédures pour présenter des contributions aux organisations internationales et régionales, c) le Plan stratégique de l'IARU, d) actualisation des besoins actuels et futurs pour l'attribution du spectre au service de radioamateur, e) l'accord de Tampere sur la fourniture des ressources de télécommunications pour l'aide dans les cas de désastres.

6. ACTIVITES DE FORMATION ORGANISEES SOUS LES AUSPICES DE LA CITEL



Les activités de la CITEL en matière de formation ont été financées avec les fonds fournis par l'Assemblée générale, soit une somme de EU\$ 56 200, ce qui a permis d'accorder 31 bourses. Ces bourses mettent à disposition les fonds nécessaires pour payer les billets d'avion (aller-retour) entre le lieu de résidence du boursier et le lieu d'exécution du cours, les frais d'inscription au stage de formation (y compris le matériel d'enseignement), les frais de logement et de nourriture ainsi que les déplacements locaux.

<i>Cours</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pays participant</i>
ISDN	17-21 août 1998	Asunción, Paraguay	8	<i>Argentine, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Rép. dominicaine, Venezuela.</i>
SDH	24-28 août 1998	Santiago du Chili, Chili	10	<i>Bolivie, Colombie, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Panama, Uruguay, Venezuela</i>
Gestion du spectre	23-27 novembre 1998	México, Mexique	12	<i>Argentine, Colombie, El Salvador, Guatemala, Honduras, Equateur, Nicaragua, Paraguay, Pérou, Rép. Dominicaine, Venezuela.</i>
<i>Laboratoire</i>	30 nov – 4 dec 1998	Paramaribo, Suriname	1	<i>Barbade</i>

7. RELATIONS DE COOPERATION AVEC DES ORGANISMES REGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Conformément à la stratégie établie pour éviter tout double emploi des efforts, le Séminaire sur le service universel dans le cadre du Forum des télécommunications du CCP.I s'est tenu avec la coopération de l'Association hispano-américaine des centres de recherche et des entreprises de télécommunications (AHCJET).

En collaboration avec l'Union internationale des télécommunications (UIT), un prototype d'accès à la banque de données sur les attributions de fréquences dans la région a été mis en place pour l'INTERNET. De même, durant la Conférence sur le développement des télécommunications et la Conférence de Plénipotentiaires, l'accent a été mis sur la nécessité d'encourager la coopération entre les organismes régionaux et internationaux compte tenu de la complexité et de la portée des télécommunications.

8. SITUATION DES CONVENTIONS INTERNATIONALES ETABLIES SOUS L'EGIDE DE LA CITEL

8.1 CONVENTION DE LIMA

La Convention interaméricaine sur le Service des radioamateurs a été adoptée à Lima (Pérou) en 1987, au cours de la Cinquième Conférence interaméricaine des télécommunications (CITEL/RES.130 (V-87)) et amendée en 1988 lors de la Première Réunion extraordinaire de l'Assemblée de la CITEL (CITEL/RES.141 (I/E-88)) afin de permettre et de faciliter la participation totale des Etats membres de la CITEL. Cette Convention permet aux ressortissants d'un Etat Partie d'utiliser le service des radioamateurs sur le territoire d'un autre Etat Partie. La Convention de Lima est entrée en vigueur le 21 février 1990. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire de l'instrument original, des ratifications, acceptations et adhésions.

Pays Signataires	Date	RA/AC/AP	Date de dépôt de l'instrument
Argentine	14/08/87	11/03/90 RA	06/12/90
Bolivie	14/08/87		
Brésil	14/08/87		
Canada		06/04/89 AD	18/05/89
Chili	14/08/87		
Colombie	14/08/87		
Guatemala		05/12/89 AD	22/01/90
Haïti	14/08/87		

Mexique		13/03/89	A
---------	--	----------	---

Paraguay	07/09/95	24/05/95	RA	15/09/95
Pérou	14/08/87			
Suriname	14/08/87			
Etats-Unis	14/08/87	21/02/91	AC	20/03/91
Uruguay	14/08/87			
Venezuela		14/10/88	AD	30/11/88

RA= ratification

AC= acceptation

AP= adhésion

Les signatures non sujettes à ratification, adhésion ou acceptation: Conformément aux articles 7, paragraphe (a) et 10 de la Convention, les Etats ci-après sont Parties: Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Chili, Haïti, Pérou et Suriname. Les signatures des Etats-Unis et de l'Uruguay sont sujettes à ratification, adhésion ou acceptation, conformément à l'article 7, paragraphe (b) de la Convention.

8.2 CONVENTION INTERAMERICAINE SUR LA LICENCE INTERNATIONALE DES RADIOAMATEURS (IARP)

Elle a été approuvée par la deuxième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL en décembre 1994 (COM/CITEL RES.5 (II-94), puis adoptée à Montrouis (Haïti) lors de la Vingt-cinquième Session ordinaire de l'Assemblée générale (AG/RES.1316 (XXV-O/95)).

Cette Convention permet à des personnes possédant une licence IARP délivrée par une Partie d'opérer temporairement des stations d'amateurs dans une autre Partie, sans qu'un examen supplémentaire soit nécessaire. Les Parties ne peuvent délivrer qu'à leurs ressortissants des licences permettant d'opérer dans d'autres Parties. La Convention IARP est entrée en vigueur le 23 février 1996. Le Secrétariat général de l'OEA est le dépositaire des instruments RA, AC et AD.

Pays Signataires	Date de signature	RA/AC/AD	Date de dépôt de l'instrument
Argentine	29/01/97		03/03/97
Brésil	24/01/97		
Canada	27/09/95	27/09/95 AC	27/09/95
Pérou	15/09/95	28/12/95 RA	24/01/96
Etats-Unis	08/06/95		
Uruguay	08/06/95		
Venezuela	05/02/96		

9. BUDGET DE LA CITEL

9.1 BUDGET ADOPTE POUR 1998 ET SON APLICATION

	Allocations	Allocations modifiées	Utilisées
Voyages	73,6	71,6	79,9
Elaboration de documents	50,8	50,8	29,6
Loyer et matériel de bureau	18,8	18,8	26,0
Traducteurs, interprètes, personnel d'appui	170,6	146,7	170,0
Communications (tel., fax, photocopie, internet, poste, courrier)	63,6	57,3	38,5
TOTAL PARTIEL	377,4	345,2	344,0
	382,0	405,2	405,6
Personel du Secretariat			
TOTAL	759,4	750,4	749,6

9.2 BUDGET ADOPTE PAR LA CITEL POUR 1999

Le budget adopté pour 1999 par l'Assemblée extraordinaire de la CITEL est de EU\$ 681, 100. On trouvera ci-après la ventilation des révisions effectuées.

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)=(4)-(1)
Personnel	387,7	382	411,6	411,6	411,6	23,9
Activités	388,4	377,4	328,7	296,7	269,5	-118,9
	776,1	759,4	740,3	708,3	681,1	-95

Dans la colonne (1) se trouve le budget estimé de la CITEL en date du 26 novembre 1997. Sur la base de ce budget, une prévision budgétaire a été préparée pour la cinquième Réunion du COM/CITEL (1 et 2 décembre, Punta del Este (Uruguay)). Elle figure dans la colonne (2).

La colonne (3) indique une autre réduction et une révision de la répartition due à l'augmentation des

salaires des employés dans la catégorie des Services généraux.

La colonne (4) indique une réduction effectuée en juin 1998 par la Commission des questions administratives et budgétaires.

La colonne (5) est le budget adopté pour la CITEL par l'Assemblée extraordinaire de l'OEA en novembre 1998.

9.3 BOURSES

En 1998, une somme de EU\$ 56,200 a été allouée à la CITEL. Voir le détail au chapitre 6.

9.4 FINANCEMENT EXTERNE

Tout organisme opérationnel reconnu ou toute entreprise scientifique ou industrielle peut devenir membre associé d'un Comité consultatif permanent moyennant l'approbation de l'Etat de la CITEL sur le territoire duquel cet organisme est établi. L'Etat membre appartenant au CCP concerné présente les demandes provenant des organismes qui souhaitent devenir Membres associés d'un CCP en indiquant l'unité de contribution choisie. A l'heure actuelle, la valeur d'une unité de contribution est égale à EU\$ 2000.

Pendant 1998, on a reçu le total de US\$ 105,993. Ci-joint la distribution de ce que chacun des CCP a reçu. en dollars des Etats-Unis.

	CCP.I	CCP.II	CCP.III
1998	22,804	8,342	74,847

Le 1 décembre 1998, CITEL avait 217 membres associés, lesquels contribués avec 234 unités. Une unité sera équivalent a 2000 dollars des Etats-Unis dès 1 janvier 1998, c'est à dire qu'on pense recevoir 468,000 dollars des Etats Unis à 1998 s'il n'y a pas aucune cancellation ou une nouvelle adhésion. Nous voulons détacher qu'il y a quelque retard pour le paiement et quand c' est rapport a été préparé le total qui n'avait pas été encore payé dès 1994 était de :

	CCP.I	CCP.II	CCP.III
1998	39,623	4,937	58,686

C' est un total de US\$ 103,246.

Le rapport complet de l' usage des contributions des membres pour le période de chaque CCP est:

CCP	Année	Entrées	Depenses	
CCP.I	1994	9,733	0	9,733
	1995	45,686	0	45,686
	1996	52,978	8,759	44,219
	1997	54,700	17,315	37,385
	1998	22,804	57,149	34,345
Subtotal		185,901	83,223	102,678

CCP.II	1994	962	0	962
	1995	1,835	0	1,835
	1996	7,941	0	7,941
	1997	11,278	0	11,278
	1998	8,342	0	8,342
Subtotal		30,358	0	30,358
CCP.III	1994	7,634	0	7,634
	1995	29,148	0	29,248
	1996	51,384	2,106	49,278
	1997	98,933	23,192	75,741
	1998	74,847	20,767	54,080
Subtotal		261,946	46,065	215,881
TOTAL		478,205	129,288	348,917

10. MISE EN OEUVRE DU PLAN STRATEGIQUE DE LA CITEL

Le présent chapitre résume les résultats obtenus de l'application du Plan stratégique.

Durant sa Deuxième Assemblée (Quito, Equateur, 2 au 6 mars 1998), la CITEL a adopté un plan stratégique et a décidé de le réviser périodiquement.

Parmi les stratégies globales définies dans le Plan stratégique, celles qui suivent devraient être prises en considération:

- Satisfaire les besoins des Etats membres de la CITEL. Cette stratégie comporte plusieurs actions clés. Nous voulons surtout souligner l'amélioration de la diffusion des informations et le fait que l'exécution de ces mandats tire sa source du Deuxième Sommet des Amériques.
- Renforcer la CITEL. Une utilisation plus étendue des ressources de la CITEL, par exemple l'inauguration de son forum électronique, est une activité devant être entreprise dans le cadre de cette stratégie.
- Elargir le cadre des activités de la CITEL. Une utilisation plus efficace des ressources de la CITEL, par exemple l'inauguration de son forum électronique, est une des activités devant être entreprises dans le cadre de cette stratégie.
- Accroître l'influence de la CITEL au niveau régional et international. Cette initiative a été mise en relief en 1998 par la présentation de propositions communes de la CITEL à différentes réunions internationales et par le renforcement des relations de la CITEL avec d'autres organismes régionaux et internationaux.

11. CALENDRIER DES REUNIONS DE LA CITEL EN 1999

Le calendrier des réunions adopté pour 1999 en décembre 1998 durant la Septième Réunion du COM/CITEL (Quito, Equateur, décembre 1998) est le suivant:

Février 1999

Groupe de rédaction pour la réunion MRA 23 et 25 février
Washington, D.C., Etats-Unis

Mars 1999

Forum CCP.I 15 au 19 mars
Foz do Iguaçu, Brésil

Avril 1999

XIIe Réunion du CCP.III 12 au 16 avril
San Jose, Costa Rica
Groupe de travail ad hoc 12 et 14 April
sur la structure et le fonctionnement

Mai 1999

Ve Réunion du CCP.II 3 au 7 mai
VIe Réunion du Comité de coordination 19 au 21 mai
Washington, D.C., Etats-Unis
Groupe de travail sur les préparatifs
de la Réunion de l'UIT
Réunion du Conseil 19 au 21 mai
Washington, D.C., Etats-Unis

Juin 1999

Xe Réunion du CCP.I 28 juin au 2 juillet

Août 1999

XIIIe Réunion du CCP.III et 16 au 20 août
Groupe de travail ad hoc
sur la structure et le fonctionnement (Colloque) 16 et 18 août

Octobre 1999

XIe Réunion du CCP.I 25 au 29 octobre

Décembre 1999

XIVe Réunion du CCP.III 6 au 10 décembre
VIIIe Réunion du COM/CITEL 13 au 17 décembre
Quito, Equateur
Groupe de travail ad hoc 15 décembre
sur la structure et le fonctionnement

ANNEXES

- A. Membres associés
- B. Nombre de participants par réunion et pays présents aux réunions de la CITEL.
- C. Titres des résolutions, recommandations et décisions adoptées en 1998

A. MEMBRES ASSOCIES

En 1998, il y a eu 28 nouveaux membres associés. Au 1er décembre 1998, la CITELE comptait 217 membres associés.

PAIS	NOMBRE COMPANIA	CCP.I	CCP.II	CCP.III
COUNTRY	NAME OF COMPANY	PCC.I	PCC.II	PCC.III
ARGENTINA	ALCATEL TECHINT S.A.			1.0
ARGENTINA	AT&T S.A. Argentina	1.0		1.0
ARGENTINA	ASOCIACION RADIOFUSORAS PRIVADAS ARGENTINAS A.R.P		1.0	
ARGENTINA	CAMARA ARGENTINA DE DESARROLLO	1.0	1.0	1.0
ARGENTINA	CAMARA ARGENTINA DE TELEFONIA Y AFINES	1.0		
ARGENTINA	CIA. IMPSAT S.A.	1.0		1.0
ARGENTINA	CICOMRA	1.0	1.0	1.0
ARGENTINA	COMPANIA DE TELEFONOS DEL INTERIOR S.A.	1.0		1.0
ARGENTINA	COMPANIA ERICSSON S.A.	1.0		1.0
ARGENTINA	EXPERT TELECOMUNICACIONES DE ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINA	GAUSS S.A.	1.0		
ARGENTINA	METROCED TELECOMUNICACIONES S.A.	1.0		1.0
ARGENTINA	MOTOROLA de Argentina S.A.			1.0
ARGENTINA	MOVICOM	1.0		1.0
ARGENTINA	NEC Argentina S.A.			1.0
ARGENTINA	NOKIA ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINA	NORTHERN TELECOM DE ARGENTINA S.A.			1.0
ARGENTINA	QUALCOMM International			1.0
ARGENTINA	SIEMENS	1.0		1.0
ARGENTINA	SILVEIRA CORPORATION			1.0
ARGENTINA	SKY STATION INTERNATIONAL			1.0
ARGENTINA	TELECOM ARGENTINA	1.0		1.0
ARGENTINA	TELECOM PERSONAL S.A.	1.0		1.0
ARGENTINA	TELEFONICA ARGENTINA	1.0		1.0
ARGENTINA	TELINTAR S.A.	1.0		1.0
ARGENTINA	WORLDSPACE,INC.		2.0	
ARGENTINA	VIDEO CABLE COMUNICACION S.A.	1.0	1.0	1.0
BRASIL	ALCATEL TELECOMUNICACOES	1.0		1.0
BRASIL	ANDRADE GUTIERREZ TELECOMUNICACIONES LTDA.	1.0		1.0
BRASIL	BCP TELECOMUNICACOES S.A.	1.0		1.0
BRASIL	BOSCH - TELEMULTI			1.0

BRASIL	ERICSSON TELECOMUNICACOES S.A.	2.5		2.5
BRASIL	IRIDIUM SUDAMERICA-BRASIL LTADA	1.0		1.0
BRASIL	KF TECNOLOGIA			1.0
BRASIL	LUCENT TECHNOLOGIES LTDA			1.5
BRASIL	MOTOROLA DO BRASIL	1.0		1.0
BRASIL	NEC DO BRASIL S.A.	1.0	1.0	1.0
BRASIL	PNC DO BRASIL S.A.			1.0
BRASIL	PROMON ELETRONICA LTDA.			1.0
BRASIL	QUALCOMM DO BRASIL S.A.			1.0
BRASIL	SIEMENS	1.0		1.0
BRASIL	TELEDESIC DO BRASIL	1.0		1.0
BRASIL	TRIMBLE BRASIL LIMITADA			1.0
BRASIL	EMBRATEL	1.0		1.0
BRASIL	HEWLETT-PACKARD COMPUTADORES LTDA	1.0		
CANADA	IRIDIUM CANADA INC.			1.0
CANADA	NORTEL NETWORKS	1.0		1.0
CANADA	SKY STATION CANADA INC.			1.0
CANADA	SPECTROCAN ENGINEERING			1.0
CANADA	SR Telecom Inc.	1.0		1.0
CANADA	TELEGLOBE INC	1.0		
CHILE	ALCATEL DE CHILE S.A.	1.0		1.0
CHILE	ERICSSON DE CHILE	1.0		1.0
COLOMBIA	ANDESAT S.A. E.M.A.			1.0
COLOMBIA	ALCATEL DE COLOMBIA S.A.			1.0
COLOMBIA	CAMARA COLOMBIANA DE INFORMATICA Y TELECOM.	1.0		1.0
COLOMBIA	CELUMOVIL S.A.	1.0		1.0
COLOMBIA	CINTEL-CENTRO DE LAS INVESTIGACIONES DE LAS TELECOM.	1.0		
COLOMBIA	EMCATEL			1.0
COLOMBIA	EMPRESA DE TELECOMUNICACIONES DE BOGOTA	1.0		1.0
COLOMBIA	ERICSSON DE COLOMBIA			1.0
COLOMBIA	MOTOROLA			1.0
COLOMBIA	OCCIDENTE Y CARIBE CELULAR S.A, OCCEL	1.0		
COLOMBIA	SIEMENS S.A.	1.0		1.0
COLOMBIA	SKY STATION COLOMBIA S.A.			1.0
COLOMBIA	TELECOM	1.0	1.0	1.0
COLOMBIA	EMPRESAS PUBLICAS DE MEDELLIN E.S.P.	1.0		1.0
ECUADOR	ERICSSON DEL ECUADOR	1.0		1.0
ECUADOR	ETAPA	1.0		
ECUADOR	IRIDIUM DEL ECUADOR	1.0		
ECUADOR	MOTOROLA DEL ECUADOR			1.0
ECUADOR	OTECEL/BELLSOUTH	1.0		1.0
ECUADOR	PACIFICTEL S.A.	1.0		1.0
EL SALVADOR	TELEMOVIL EL SALVADOR S.A.			1.0

MEXICO	ALCATEL-INDETEL			2.0
MEXICO	EMPRESA SATÉLITES MEXICANOS S.A. de C.V. (SATMEX)			1.0
MEXICO	ERICSSON TELECOM S.A. DE C.V.	1.5		1.5
MEXICO	ESTACIONES ESTRATOSFERICAS DE MEXICO, S.A. DE C.V.			1.0
MEXICO	GLOBALSTAR DE MEXICO			1.0
MEXICO	GURRIA Y RAMIREZ DE ARELLANO S.A			1.0
MEXICO	IMPSAT, S.A. DE C.V.			1.0
MEXICO	IRIDIUM DE MEXICO, S.A. de C.V.			1.0
MEXICO	LEO ONE PANAMERICANA S.A. de C.V.			1.0
MEXICO	LUCENT TECHNOLOGIES DE MEXICO, S.A. DE C.V.	2.0		2.0
MEXICO	MOTOROLA	1.0		1.0
MEXICO	NEC DE MEXICO, S.A.	1.0		1.0
MEXICO	NORTHERN TELECOM DE MEXICO, S.A. DE C.V.			1.0
MEXICO	PEGASO PCS, S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXICO	SIEMENS, S.A. DE C.V.			2.0
MEXICO	SISTECEL, S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXICO	TELEFONIA INALAMBRICA DEL NORTE S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXICO	TELEFONOS DE MEXICO, S.A. DE C.V.	1.0		1.0
MEXICO	QUALCOMM WIRELESS SERVICES MEXICO S.A DE C.V	1.0		1.0
NICARAGUA	ENITEL-EMPRESA NICARAGUENSE DE TELECOM.	1.0		
PANAMA	CABLE& WIRELESS DE PANAMA S.A.	1.0		
PARAGUAY	TELECEL S.A.	1.0		1.0
PERU	NORTEL PERU S.A.			1.0
PERU	TELEFONICA DEL PERU S.A.	1.0		1.0
PERU	TELE 2000 S.A.	1.0		1.0
REP.DOMINICANA	CODETEL	1.0		
U.S.A	MOTOROLA INC.	1.0		1.0
U.S.A	NORTHERN TELECOM CORP. (NORTEL)	1.0		1.0
U.S.A	WORLD SPACE, INC.			1.0
U.S.A.	AT&T	1.0		1.0
U.S.A.	BELLSOUTH CORPORATION	1.0		1.0
U.S.A.	BOSCH TELECOM, INC.	1.0	1.0	1.0
U.S.A	CARIBBEAN LATIN AMERICAN ACTION	1.0		
U.S.A	CISCO SYSTEMS INC.	1.0		
U.S.A	COMMITTEE T-1 TELECOMMUNICATIONS	1.0		
U.S.A.	COMSAT WORLD SYSTEMS	1.0		1.0
U.S.A.	FINAL ANALYSIS COMMUNICATIONS SERVICES, INC.			1.0
U.S.A.	GLENAYRE ELECTRONICS, INC.	1.0		1.0
U.S.A	GLOBAL ONE	1.0		
U.S.A	GTE CORPORATION	1.0		
U.S.A.	HUGHES NETWORK SYSTEMS			1.0

U.S.A	ICG SATELLITE SERVICES, INC.			1.0
U.S.A	ICO GLOBAL COMMUNICATIONS SERVICES, INC	1.0		1.0
U.S.A	IBM LATIN AMERICAN	1.0		
U.S.A.	IMTA			1.0
U.S.A.	IRIDIUM LCC	1.0		1.0
U.S.A.	LEO ONE USA			1.0
U.S.A	LOCKHEED-MARTIN CORP			1.0
U.S.A.	LORAL SPACE & COMMUNICATIONS, INC. (LORA)			1.0
U.S.A.	LUCENT TECHNOLOGIES	1.0		1.0
U.S.A	MCI COMMUNICATIONS CORPORATION	1.0		
U.S.A	NOKIA INC.	1.0		1.0
U.S.A	ORBCOMM GLOBAL, LP.			1.0
U.S.A	PAN AM SAT L.P	1.0		
U.S.A	QUALCOM, INC		1.0	1.0
U.S.A	SKY BRIDGE L.L.C.			1.0
U.S.A.	SKY STATION INTERNATIONAL, INC.			1.0
U.S.A	SOUTHWESTERN BELL CORPORATION	1.0		
U.S.A.	TADIRAN TELECOMMUNICATIONS INC.			1.0
U.S.A.	TELECOMMUNICATIONS INDUSTRY ASSOCIATION (TIA)	1.0	1.0	1.0
U.S.A.	TELEDESIC LLC			1.0
U.S.A	TELEGLOBE	1.0		
U.S.A.	THE ERICSSON CORPORATION (TEC)	1.0		2.0
U.S.A.	TRIMBLE NAVIGATION LIMITED			1.0
U.S.A.	UNITED STATES GPS INDUSTRY COUNCIL			1.0
U.S.A.	UNIVERSAL WIRELESS COMMUNICATIONS			1.0
U.S.A	VIATEL GLOBAL COMMUNICATIONS	1.0		
U.S.A.	CONCERT GLOBAL COMMUNICATIONS	1.0		1.0
URUGUAY	ANDEBU (ASOC.NACIONAL DE BROADCASTER)		1.0	
VENEZUELA	AT&T ANDINOS S.A.	2.0		2.0
VENEZUELA	CIA. ANONIMA NACIONAL TELEFONOS	1.0	1.0	1.0
VENEZUELA	CIA. IMPSAT S.A.			1.0
VENEZUELA	COMPANIA ERICSSON S.A.	2.0		2.0
VENEZUELA	IRIDIUM SUDAMERICANA			1.0
VENEZUELA	MOTOROLA			1.0
VENEZUELA	TELCEL CELULAR, C.A.	1.0		1.0

B. NOMBRE DE PERSONNES ET DE PAYS PARTICIPANT AUX REUNIONS DE LA CITEL

REUNIONS	ETATS MEMBRES		MEMBRES ASSOCIES		MISSIONS D'OBSERVATEURS PERMANENTS		ORGANISMES		SECR. EXEC.
	Nombr. d'Etats	Nombr. Délég.	Nombr.	Nombr. Délég.	Nombr. Pays	Nombr. Délég.	Nombr.	Nombr. Délég.	Nombr. Représ.
II Assemblée	21	137	---	---	3	8	10	16	3
VI COM/CITEL	21	137	---	---	3	8	10	16	3
VII COM/CITEL	15	64	---	---	2	2	5	8	4
VIII CCP.I	9	45	18	35	1	1	3	3	2
IX CCP.I	11	50	22	36	2	2	4	9	2
IV CCP.II	10	52	4	12	1	1	1	1	2
X PCC.III	15	78	54	91	1	2	3	4	2
XI CCP.III	15	167	49	89	1	1	4	4	2
IV GTPP-98	14	72	---	---	5	10	8	11	2
V GTPP-98	14	72	---	---	5	10	8	11	6

Les pays membres du COM/CITEL sont au nombre de 11, cependant nous tenons compte ici de tous les pays qui ont participé à une réunion. La liste des personnes participant au Forum sur les télécommunications n'est pas incluse.

ETATS MEMBRES PARTICIPANT AUX REUNIONS DU COM/CITEL

	Ile Assemblée CITEL	VIe Réunion COM/ CITEL	VIIe Réunion COM/ CITEL	Forum du CCP.I	VIIIe Réunion du CCP.I	IXe Réunion du CCP.I	IVe Réunion du CCP.II	Xe Réunion CCP.III	XIe Réunion CCP.III	IVe Réunion GTPP-98	Ve Réunion GTPP-98
Antigua-et-Barbuda											
Argentine											
Bahamas											
Bolivie											
Brésil											
Canada											
Chili											
Colombie											
Costa Rica											
Dominique											
Equateur											
El Salvador											
Etats-Unis											
Grenade											
Guatemala											
Guyana											
Haïti											
Honduras											
Jamaïque											
México											
Nicaragua											
Panama											
Paraguay											
Pérou											
Rép. Dominicaine											
Sainte-Lucie											
Saint Vincent-et-Grenadines											
Suriname											
Trinité et Tobago											
Uruguay											
Venezuela											

**C. TITRE DES RESOLUTIONS,
DECISIONS ADOPTEES EN 1998**

RECOMMANDATIONS ET

DEUXIEME ASSEMBLEE

RESOLUTIONS

CITEL/RES.14 (II-98):	Utilisation du courrier électronique pour la transmission de communications officielles aux membres, aux missions permanentes et aux membres associés
CITEL/RES.15 (II-98):	Réunion de coordination sur la formation en matière de réglementation
CITEL/RES.16 (II-98):	Modification du mandat du Comité de coordination de la CITEL
CITEL/RES.17 (II-98):	Concept de Centre d'excellence pour la région des Amériques
CITEL/RES.18 (II-98):	Constitution des Comités consultatifs
CITEL/RES.19 (II-98):	Renforcement des préparatifs de la CITEL pour la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT de 1998 (PP-98)
CITEL/RES.20 (II-98):	Achèvement des travaux du groupe de travail ad hoc sur le développement des télécommunications
CITEL/RES.21 (II-98):	Cotisations des Membres associés
CITEL/RES.22 (II-98):	Forum pour aider les pays membres de la CITEL à faire face aux défis posés par les règlements dans un environnement de télécommunications en évolution
CITEL/RES.23 (II-98):	Adoption du plan stratégique de la CITEL 1998--2002
CITEL/RES.24 (II-98):	Utilisation actuelle et future, au profit des activités de la CITEL, des cotisations que versent les membres associés
CITEL/RES.25 (II-98):	Services de télécommunications mobiles dans les Amériques
CITEL/RES.26 (II-98):	Rôle des organismes régionaux et internationaux de télécommunications dans la région des Amériques
CITEL/RES.27 (II-98):	Déclaration de Quito
CITEL/RES.28 (II-98):	Propositions communes pour la Deuxième Conférence mondiale sur le Développement des télécommunications
CITEL/RES.29 (II-98):	Amendements au statut et au règlement de la CITEL
CITEL/RES.30 (II-98):	Accord de coopération éventuelle entre l'Institut des normes de télécommunications européennes (ETSI) et la Commission interaméricaine de télécommunications
CITEL/RES.31 (II-98):	Propositions futures d'amendements au règlement de la CITEL

RECOMMANDATIONS

CITEL/REC.1 (II-98):	Directives additionnelles pour le Groupe de travail sur la structure et le fonctionnement de la CITEL
CITEL/REC.2 (II-98):	Appel de contributions pour les travaux du Groupe ad hoc sur la structure et le fonctionnement de la CITEL.

DECISIONS

CITEL/DEC.1 (II-98):	Réponse de la CITEL au deuxième Sommet des Amériques
CITEL/DEC. 2 (II-98):	Présence de la presse spécialisée aux réunions de la CITEL

COMITE DIRECTEUR PERMANENT DE LA CITEL (COM/CITEL)

RESOLUTIONS

COM/CITEL/RES.60 (VI-98):	Projet d'ordre du jour de la Septième réunion du COM/CITEL
COM/CITEL/RES.60 (VII-98):	Article 24 du statut de la CITEL
COM/CITEL/RES.61 (VII-98):	Participation d'observateurs aux réunions de la CITEL
COM/CITEL RES.62 (VII-98):	Projet de programme-budget de la CITEL pour 1999
COM/CITEL/RES.63 (VII-98):	Calendrier des activités de la CITEL pour 1999
COM/CITEL/RES.64 (VII-98):	Stabilisation de l'allocation financière de la CITEL prévue au budget ordinaire de

	l'OEA
COM/CITEL/RES.65 (VII-98):	Elaboration du projet de programme-budget de la CITEL pour l'an 2000
COM/CITEL/RES.66 (VII-98):	Principes gouvernant l'utilisation des fonds des membres associés dans le cadre du budget annuel de la CITEL
COM/CITEL/RES.67 (VII-98):	Septième Réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL)
COM/CITEL/RES.68 (VII-98):	Accord cadre pour l'établissement de relations de coopération avec des organismes internationaux, régionaux et sous-régionaux
COM/CITEL/RES.69 (VII-98):	Projet de médecine à distance
COM/CITEL/RES.70 (VII-98):	Sélection de candidats au poste de Secrétaire exécutif de la CITEL
COM/CITEL/RES.71 (VII-98):	Adoption de l'Institut national de recherche et de formation en matière de télécommunications (INICTEL) comme centre régional de formation de la CITEL
COM/CITEL/RES.72 (VII-98):	Création d'un Groupe de travail chargé des préparatifs des réunions du Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT)
COM/CITEL/RES.73 (VII-98):	Directives pour les présidents des CCP en matière de coordination avec l'UIT
COM/CITEL/RES.74 (VII-98):	Amendements au statut de la CITEL
COM/CITEL/RES.75 (VII-98):	Amendements au règlement de la CITEL
COM/CITEL/RES.76 (VII-98):	But et mandat du Comité consultatif permanent II: Radiodiffusion
COM/CITEL/RES.77 (VII-98):	Ordre du jour, date et lieu de la Huitième réunion du Comité directeur permanent de la CITEL (COM/CITEL)
COM/CITEL/RES.78 (VII-98):	Mise à jour du "Livre bleu" sur les politiques en matière de télécommunications dans les Amériques
COM/CITEL/RES.79 (VII-98):	Coordination du système à satellites "SIMON BOLIVAR"

RECOMMANDATIONS

COM/CITEL/R EC. 5 (VII-98):	Actions destinées à renforcer la base financière de la CITEL
-----------------------------	--

DECISIONS

COM/CITEL/DEC.16 (VI-98):	Incidences sur la CITEL de trois importantes réunions de l'UIT de 1998
COM/CITEL/DEC.17 (VI-98):	Calendrier des réunions de 1998

COMITE CONSULTATIF PERMANENT I: SERVICES PUBLICS DE TELECOMMUNICATIONS

RESOLUTIONS

PCC.I/RES.44 (VIII-98):	Mise en oeuvre des engagements pris au sujet du Service universel par le Sommet des Amériques (1998) et par la Réunion des fonctionnaires de haut niveau dans le domaine des télécommunications (1996)
PCC.I/RES.45 (VIII-98):	Rédaction d'un livre sur le Service universel dans les Amériques devant être rédigé conjointement par la CITEL et BDT/UIT
PCC.I/RES.46 (VIII-98):	Demande à l'intention du Président de COM/CITEL au sujet du projet de Convention interaméricaine sur les services à valeur ajoutée
PCC.I/RES.47 (VIII-98):	Achèvement des travaux du Groupe de travail ad hoc sur les services à valeur ajoutée
PCC.I/RES.48 (VIII-98):	Nomination de rapporteurs sur la médecine à distance et l'enseignement à distance
PCC.I/RES.49 (VIII-98):	Plan de travail du Groupe de travail sur le développement des ressources humaines durant la période de travail 1998-1999
PCC.I/RES.50 (VIII-98):	Constitution d'une Unité de rapporteur du groupe de travail sur le service mobile
PCC.I/RES.51 (VIII-98):	Ordre du jour, lieu et date de la Neuvième Réunion du CCP.I

RECOMMANDATIONS

PCC.I/REC. 3 (VIII-98):	Prier instamment les Etats membres de participer plus activement aux travaux du G-3 et du groupe spécialisé de l'UIT
-------------------------	--

DECISIONS

PCC.I/DEC.10 (VIII-98):	Projet de procédure pour l'élaboration d'un Plan de travail
PCC.I/DEC.11 (VIII-98):	Constitution d'une Unité de rapporteur sur le commerce électronique et le développement communautaire au sein du Groupe de travail ad hoc chargé d'étudier l'infrastructure mondiale de l'information
PCC.I/DEC.12 (VIII-98):	Constitution d'une Unité de rapporteur sur l'interconnexion au sein du Groupe de travail ad hoc chargé d'étudier l'infrastructure mondiale de l'information
PCC.I/DEC.13 (VIII-98):	Constitution d'une Unité de rapporteur sur le MRA qui donnera suite aux points B et C du Plan de travail 1998-2001 du Groupe de travail ad hoc sur la procédure de certification
PCC.I/DEC.14 (VIII-98):	Invitation aux Membres associés pour qu'ils accordent des bourses dans le domaine du développement des ressources humaines
COM/CITEL/DEC.18 (VII-98):	Infrastructure de base du soutien requis pour les réunions de la CITEL
COM/CITEL DEC.19 (VII-98):	Intérêt et utilité pour les pays de la région de bourses pour des études aux Centres régionaux de formation de la CITEL
COM/CITEL DEC.20 (VII-98):	Session d'information pour les négociateurs commerciaux du FTAA
COM/CITEL DEC.21 (VII-98):	Ventilation du programme-budget de la CITEL - 1999

COMITE CONSULTATIF PERMANENT II: RADIODIFFUSION RESOLUTIONS

PCC.II/RES.15 (IV-98):	Etudes et mise en oeuvre de systèmes de radiodiffusion sonore numérique
PCC.II/RES.16 (IV-98):	Création d'un Groupe de travail du CCP.II chargé d'étudier la mise en oeuvre du service de télévision numérique terrestre
PCC.II/RES.17 (IV-98):	Soumission conjointe de propositions et documents communs à l'ITU-R
PCC.II/RES.18 (IV-98):	Questions liées à la radiodiffusion qui seront examinées à de futures conférences régionales et mondiales sur les radiocommunications
PCC.II/RES.19 (IV-98):	But et mandat du Comité consultatif permanent II: Radiodiffusion (CCP : Radiodiffusion)
PCC.II/RES.20 (IV-98):	Ordre du jour de la Cinquième réunion du Comité consultatif permanent II : Radiodiffusion
PCC.II/RES.21 (IV-98):	Création d'un Groupe de travail sur le Système de distribution locale à multipoint (LMDS)

DECISIONS

PCC.II/DEC. 8/98 (IV-98):	Réponse au Directeur du Bureau des Radiocommunications de l'UIT au sujet du concours à apporter pour les préparatifs de la prochaine Conférence mondiale sur les radiocommunications
PCC.II/DEC. 9 (IV-98):	Structure du rapport de la CITEL sur les questions liées à la Conférence mondiale sur les radiocommunications de l'an 2000
PCC.II/DEC.10 (IV-98):	Préparatifs pour le point 1.13 de l'ordre du jour de la Conférence CMR-2000
PCC.II/DEC.11 (IV-98):	Préparatifs pour les points 1.19, 1.20 et 1.21 de l'ordre du jour de la CMR-2000
PCC.II/DEC.12 (IV-98):	Actions relatives à des résolutions et décisions existantes du CCP.II concernant les préparatifs de la Conférence mondiale sur les radiocommunications.

COMITE CONSULTATIF PERMANENT III: RADIOCOMMUNICATIONS RESOLUTIONS

PCC.III/RES.66 (X-98):	Ordre du jour, lieu et date de la Onzième Réunion du CCP.III
PCC.III/RES.67 (X-98):	Séminaire sur l'utilisation de la bande de fréquence 1559-1610 MHz par le Système mondial de positionnement par satellite et le Service de radionavigation par satellite ainsi que par la radionavigation aéronautique
PCC.III/RES.68 (X-98):	Séminaire sur les "Coûts de l'utilisation du spectre radioélectrique dans les

PCC.III/RES.69 (XI-98):	Amériques pour les différents services de radiocommunications” Publication d’un guide élaboré par la CITELE sur les “Résultats de l’étude réalisée par la CITELE pour quantifier les questions d’incompatibilité entre le FWA et le PCS dans la bande de 1850-1990 MHz
PCC.III/RES.70 (XI-98):	Travaux réalisés par le groupe de travail afin de quantifier toutes les questions d’incompatibilité entre le FWA et le PCS dans la plage de 1850-1990 MHz
PCC.III/RES.71 (XI-98):	Résolution relative à l’élaboration d’un document du CCP.III de la CITELE qui contiendrait des propositions communes destinées au GT 8/1 de l’UIT-R de novembre 1998, concernant la perspective du spectre de l’IMT-2000
PCC.III/RES.72 (XI-98):	Principes interaméricains communs à l’appui de l’évolution vers l’IMT-2000
PCC.III/RES.73 (XI-98):	Compilation d’informations sur l’utilisation actuelle et planifiée de la bande 746-806 MHz
PCC.III/RES.74 (XI-98):	Changement de nom et de mandat du Groupe de travail sur les services mobiles terrestres
PCC.III/RES.75 (XI-98):	Autres méthodes de travail du CCP.III
PCC.III/RES.76 (XI-98):	Systèmes fixe sans fil à large bande dans les bandes de fonctionnement supérieures à 20 GHz
PCC.III/RES.77 (XI-98):	Ordre du jour, lieu et date de la Douzième Réunion du CCP.III
PCC.III/RES.78 (XI-98):	Séminaire sur l’utilisation d’une infrastructure cellulaire basée sur l’AMPS pour fournir des services fixes d’accès sans fil dans les Amériques
PCC.III/RES.79 (XI-98):	Achèvement des travaux du Groupe de travail sur la mise en oeuvre d’un service par système à satellites sur orbite terrestre basse fonctionnant au-dessous de 1 GHz dans les Amériques

RECOMMANDATIONS

PCC.III/REC.37 (X-98):	Utilisation de systèmes mobiles par satellites au-dessus de la bande de 1 GHz dans les Amériques
PCC.III/REC.38 (X-98):	Ajustement de réglementation en fonction de l’augmentation de la télédensité
PCC.III/REC.39 (X-98):	Identification de spectre dans les bandes de 440-450 et 485-495 MHz pour l’accès fixe sans fil dans les Amériques
PCC.III/REC.40 (X-98):	Mise en oeuvre dans les délais voulus des accords de l’UIT sur le GMPCS
PCC.III/REC.41 (XI-98):	Conception, exploitation, commande et surveillance des réseaux VSAT

DECISIONS

PCC.III/DEC.27 (X-98):	Détermination de l’utilisation actuelle et planifiée de la bande 746- 806MHz
PCC.III/DEC.28 (XI-98):	Questionnaire sur les systèmes du service fixe sans fil à large bande point à multipoint fonctionnant dans les fréquences supérieures à 20 GHz